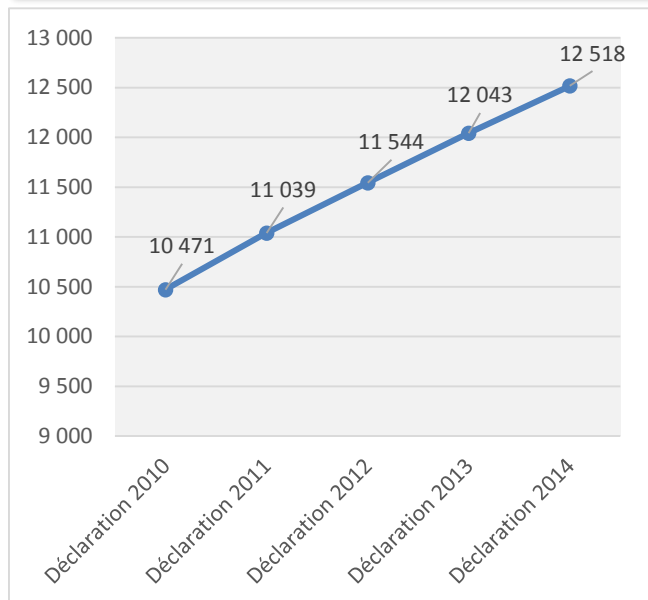


Volumétrie et évolution

1. Évolution du nombre d'agent Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi

Le nombre de Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi en région PACA est en constante augmentation depuis 2009. Selon les déclarations 2014, **12 518(*) agents bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi** étaient en poste dans la fonction publique au 1^{er} janvier 2013 en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ceci représente un taux d'emploi direct de travailleurs handicapés de 5,75% en moyenne pour les établissements concernés.

Évolution du nombre de Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi en région PACA



(*) Tout agent bénéficiaire de l'obligation d'emploi, rémunéré au 1^{er} janvier de l'année écoulée (soit, le 1^{er} janvier N-1 pour les déclarations faites en année N), compte pour 1 unité. Les agents dont le contrat de travail ouvre droit à une aide de l'État sont également comptés, à condition qu'ils soient rémunérés au 1^{er} janvier de référence et sur une période consécutive d'au moins 6 mois durant l'année précédente.

Ce chiffre ne tient toutefois pas compte des bénéficiaires de l'obligation d'emploi employé par des employeurs non-assujettis (effectifs inférieurs à 20 agents) ou versant une contribution forfaitaire, ou dont les déclarations sont agrégées au niveau national (certains employeurs de la fonction publique d'État).

Qui est concerné ?

Le code du travail définit, par l'article L 5212-13, les catégories de personnes bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi.

Dans le secteur public, il existe sept principales catégories de bénéficiaires de l'Obligation d'emploi :

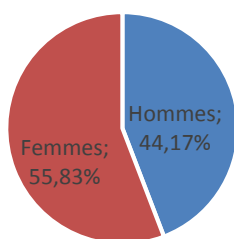
- les personnes reconnues travailleurs handicapés par la CDAPH
- les personnes titulaires de la carte d'invalidité
- les personnes titulaires de l'Allocation Adulte Handicapé
- les personnes titulaires d'une « rente » liée à un accident du travail ou une maladie professionnelles ayant entraîné une incapacité permanente supérieure à 10%
- les personnes titulaires d'une pension d'invalidité dans les cas où l'invalidité a réduit d'au moins des deux tiers les capacités de travail ou de gain des intéressés
- les sapeurs- pompiers volontaires titulaires d'une allocation ou d'une rente d'invalidité après un accident survenu ou une maladie contractée en service
- les personnes titulaires d'un emploi réservé énumérés aux articles L394 à L396 du Code des pensions militaires d'invalidité et des

Caractéristiques des agents Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi en emploi dans la Fonction Publique

1. Répartition Hommes/ Femmes par Fonction Publique

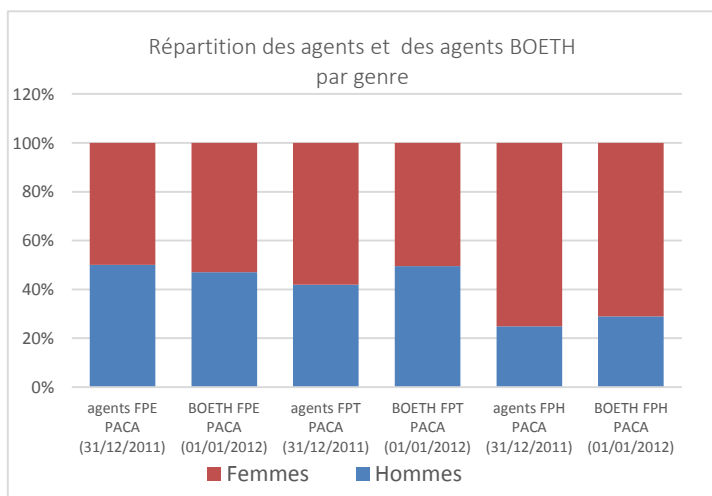
La répartition des agents Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi par genre en région PACA traduit une proportion un peu plus importante de femmes que d'hommes. Cette tendance était sensiblement la même d'après la déclaration 2012. Cette part est légèrement inférieure à celle de l'ensemble des agents de la Fonction Publique en PACA. En effet, fin 2011, 57,3% des agents de la Fonction Publique sont des femmes contre 61,4% en France métropolitaine.

Répartition des agents BOE par genre en région PACA au 01/01/2012 (déclaration 2013)



Provence-Alpes-Côte d'Azur	déclaration 2011	déclaration 2012	déclaration 2013
Hommes	47,00%	45,44%	45,28%
Femmes	53,00%	54,56%	54,72%

Sources : FIPHFP, Rapport annuel 2013 Provence-Alpes-Côte d'Azur

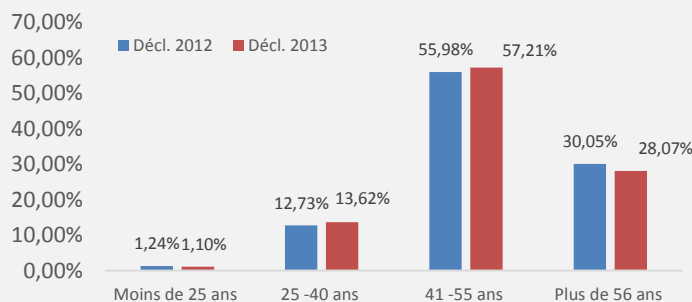


Sources : FIPHFP, Rapport annuel 2013 Provence-Alpes-Côte d'Azur pour les données des BOETH et INSEE, Étude «En Provence-Alpes-Côte-D'azur un emploi sur cinq relève de la fonction publique », pour l'ensemble des agents.

2. Répartition de la moyenne d'âge des agents BOE pour la région PACA

D'après la déclaration 2013 (au 1/01/2012), plus de 57% des agents Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi de la région avaient entre 41 ans et 55 ans (cette part est en augmentation par rapport à la déclaration 2012) et 28% plus de 56 ans (cette part est en diminution par rapport à la déclaration 2012).

Répartition des agents BOE par âge en région PACA – déclaration 2012 et 2013



Provence-Alpes-Côte d'Azur	déclaration 2011	déclaration 2012	déclaration 2013
Effectifs au :	01/01/2010	01/01/2011	01/01/2012
Moins de 25 ans	1,76%	1,24%	1,10%
25 à 40 ans	13,48%	12,73%	13,62%
41 à 55 ans	57,13%	55,98%	57,21%
Plus de 56 ans	27,63%	30,05%	28,07%

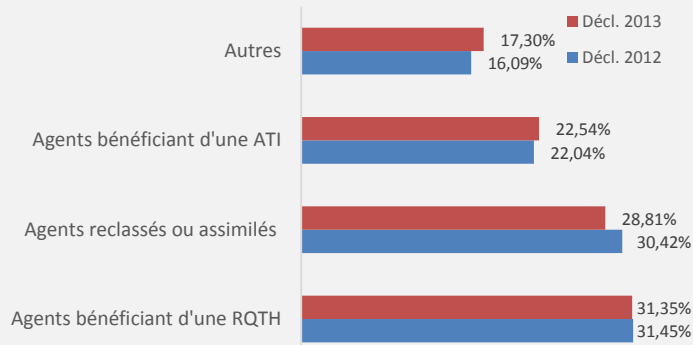
Sources : FIPHFP, Rapport annuel 2013 Provence-Alpes-Côte d'Azur

Si la région PACA est la deuxième région de Métropole où la Fonction Publique compte le plus d'agents dits seniors (fin 2011, les agents de la région PACA de 55 ans et plus représentaient 16,1% des effectifs contre 14,8% en moyenne en province), les agents BOE de la région PACA de plus de 56 ans représentent plus du double soit 30%.

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la part des moins de 25 ans parmi l'ensemble des agents de la fonction publique, représentait 5,4% à fin 2011 et la part des 25 à 54 ans, 78,5%.

3. Évolution du taux des RQTH et des agents reclassés dans la région PACA

Répartition des agents BOE par type reconnaissance - Déclaration 2012 et 2013



Source : FIPHFP, Rapport annuel 2013 Provence-Alpes-Côte d'Azur

	Déclaration 2011	Déclaration 2012	Déclaration 2013
Effectif au	01/01/2010	01/01/2011	01/01/2012
Alpes-de-Haute-Provence - 04			
Agents bénéficiant d'une RQTH	35,17 %	47,75 %	51,34 %
Agents reclassés ou assimilés	7,03 %	10,11 %	11,76 %
Agents bénéficiant d'une ATI	18,04 %	21,35 %	28,34 %
Autres	39,76 %	20,79 %	8,56 %
Hautes-Alpes - 05			
Agents bénéficiant d'une RQTH	52,75 %	59,29 %	62,62 %
Agents reclassés ou assimilés	11,01 %	10,26 %	7,54 %
Agents bénéficiant d'une ATI	11,97 %	9,94 %	16,07 %
Autres	24,27 %	20,51 %	13,77 %
Alpes-Maritimes - 06			
Agents bénéficiant d'une RQTH	30,47 %	30,51 %	28,75 %
Agents reclassés ou assimilés	23,91 %	24,29 %	22,36 %
Agents bénéficiant d'une ATI	32,82 %	33,48 %	32,54 %
Autres	12,80 %	11,72 %	16,35 %
Bouches-du-Rhône - 13			
Agents bénéficiant d'une RQTH	28,43 %	25,07 %	23,49 %
Agents reclassés ou assimilés	44,77 %	42,77 %	42,53 %
Agents bénéficiant d'une ATI	19,24 %	19,35 %	18,89 %
Autres	7,56 %	12,81 %	15,09 %
Var - 83			
Agents bénéficiant d'une RQTH	35,79 %	35,02 %	35,21 %
Agents reclassés ou assimilés	28,02 %	22,47 %	19,66 %
Agents bénéficiant d'une ATI	15,82 %	14,44 %	17,70 %
Autres	20,37 %	28,07 %	27,43 %
Vaucluse - 84			
Agents bénéficiant d'une RQTH	39,49 %	41,34 %	47,92 %
Agents reclassés ou assimilés	20,67 %	20,07 %	16,00 %
Agents bénéficiant d'une ATI	21,81 %	22,05 %	21,73 %
Autres	18,03 %	16,54 %	14,35 %

4. Répartition des agents BOE par catégorie d'emploi pour la région PACA

Au niveau national, d'après la déclaration 2013, 62% des agents Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi de la Fonction Publique sont de catégorie C et 12% de catégorie A.

<i>Évolution sur 3 ans</i>			
	01/01/2010	01/01/2011	01/01/2012
Non Titulaires	10%	10%	9%
Catégorie A	10%	12%	12%
Catégorie B	17%	15%	15%
Catégorie C	61%	61%	62%
Ouvrier d'État	1%	1%	1%
Emplois particuliers	1%	1%	1%
01/01/2012	FPE	FPH	FPT
Non Titulaires	12%	6%	8%
Catégorie A	28%	7%	2%
Catégorie B	23%	18%	7%
Catégorie C	34%	67%	81%
Ouvrier d'État	2%	0%	0%
Emplois particuliers	0%	1%	1%

Sources : FIPHFP, Rapport annuel du FIPHFP 2013

Nous ne disposons pas des données relatives à la répartition des agents Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur par catégorie d'emploi. D'après les données INSEE à fin 2011, la proportion d'agents (travailleurs handicapés ou non) en catégorie C est supérieure de 2 points dans la région par rapport à la moyenne nationale (48,6% contre 46,6%).